

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Sous-axe 5.1 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée

Groupe thématique : Urbanisme

Action 35 : Publier des fiches thématiques « milieux humides et urbanisation »

CONTEXTE

Outre la sensibilisation des acteurs sur les enjeux de préservation des milieux humides, il ressort des besoins de méthodologie pour les acteurs opérationnels afin de mieux intégrer ces milieux dans l'aménagement. Cette action se situe à la croisée des autres actions du plan et les thématiques abordées seront liées à ces opérations.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'objectif de cette action est d'apporter des éléments méthodologiques et opérationnels aux acteurs de l'aménagement urbain, notamment les collectivités. Les fiches pourront avoir pour thématiques :

- **En lien avec l'action 37 :**

Milieux humides et écoquartiers : Quels retours d'expériences ? Comment favoriser l'intégration des mh dans les démarches d'écoquartiers

- **En lien avec l'action 36:**

Milieux humides et usages urbains – pressions et origines des conflits : De quoi parle-t-on ? Quelles sont les causes des conflits ? : retour sur un état des lieux scientifique et opérationnel

- **En lien avec les actions 36 et 38 :**

Milieux humides et planification : Comment mieux prendre en compte les milieux humides ? Quels leviers d'action pour prévenir les conflits en milieu urbain ?

Les thématiques pourront aussi traiter de :

- **Milieux humides et gestion urbaine** : Comment concilier opérationnellement les usages ? Quels aménagements ? Quels modes de gestion et comment les développer ? : problématiques de fréquentation, sécurité, moustiques, conflits d'intérêts, ...
- **Milieux humides et biodiversité urbaine**
- **Milieux humides et inondation en milieu urbain**
- **Milieux humides et pollution urbaine des eaux**

SPECIFICITES OUTRE-MER

- A ce stade, pas de spécificité Outre-mer

VOLET CESP (Communication/Éducation-Formation/Sensibilisation/Participation)

A compléter

PILOTE(S) ET PARTENAIRES**Pilote**

DEB/EN4 et Cerema

Partenaires

DEB/DHUP (co-maître d'ouvrage de certains volets de l'action)

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

RAS

PLAN DE FINANCEMENT

Financement MEDDE

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

1. : Produire une plaquette à l'attention des élus accompagnée de fiches d'éclairage

2.

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Milieux humides et écoquartiers	☺	Publiée Juillet 2017
2016	Milieux humides et usages urbains – pressions et origines des conflits	Programmé 2018	En lien avec l'étude Milieux humides et conflits d'usages (Rapport de phase 1 rendu début sept 2017 (rmq CGDD a prendre en compte). Lancement phase 2 : fin 2017)
	Milieux humides et biodiversité urbaine	Non programmé	Cf autres publications sur thématique proche :

			- La nature comme élément du projet d'aménagement urbain (Cerema, collection connaissances, fiche n°1,16 p.)
2017	Milieux humides et planification	Programmé 2018	En lien avec l'étude Milieux humides et documents de planification : en attente des rendus de l'étude
	Milieux humides et inondation (valorisation du Guide Milieux humides et inondations)	En cours	1ère version de plaquette pour sept 2017
2018	Milieux humides et gestion urbaine	Non programmé	
	Milieux humides et pollution urbaine des eaux	Non programmé	

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Une fiche a été réalisée à ce stade d'avancement du programme (Milieux humides et écoquartiers), une autre est en cours (milieux humides et inondations) et deux autres sont en lien avec des études en cours ; elles pourraient être des outils de valorisation.

La programmation d'autres fiches n'a pas été considérée comme une priorité de court terme par le GT urbanisme.

A moyen terme, la mise en chantier de fiches est envisageable.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :
PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)



Nature en ville

La nature comme élément du projet d'aménagement urbain

Cette fiche est la première d'une série de fiches thématiques sur la nature en ville dans les projets d'aménagement urbain. Elle se propose d'expliquer la manière dont le maître d'ouvrage urbain peut intégrer la nature en ville sous toutes ses formes dans le déroulement de son projet. Elle est largement illustrée à partir des retours d'expériences des quartiers lauréats de la démarche EcoQuartier portée par le ministère en charge du logement.

Une demande sociale de nature en ville

Lieux de partage, de détente, de calme, les espaces de nature en ville contribuent à la qualité de l'ambiance urbaine, et participent pour partie aux choix résidentiels des habitants. Selon l'enquête UNEP-IPSOS 2013, plus de 9 Français sur 10 expriment le besoin d'un contact quotidien avec le végétal et les espaces de nature en ville sont de fait plébiscités par certaines collectivités dans les aménagements actuels.

La nature : un élément de programmation urbaine ?

Pour répondre à cette demande, et parce que la nature en ville apporte un ensemble de bienfaits désormais reconnus (qualité de l'air, rafraîchissement, gestion des eaux pluviales, etc.), son développement peut être un élément structurant de la programmation urbaine au même titre que d'autres enjeux plus classiquement admis : production de logements et d'équipements publics, développement de commerces de bureaux, accessibilité, mobilité, etc.

Du point de vue du maître d'ouvrage urbain, plusieurs questions se posent alors pour développer ces espaces et en faire des endroits agréables, qui répondent à la demande sociale tout en proposant des coûts de gestion acceptables et en prenant en compte les enjeux de biodiversité.

Depuis quelques années, des démarches vertueuses d'intégration de la nature dans les projets d'aménagement se développent, suite notamment à la mise en place du « Plan Restaurer et Valoriser la Nature en ville » et aux actions de quelques précurseurs. La démarche EcoQuartier inclut par exemple un engagement nommé « préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels » dans son référentiel.

Structurée en trois parties, la présente fiche met en évidence les différents types d'espaces de nature dans une opération d'aménagement. Elle propose quelques grands principes et recommandations utiles aux porteurs de projets d'aménagement urbain pour mieux y prendre en compte la biodiversité. Ces principes et recommandations sont déclinés aux différentes étapes du projet d'aménagement.



Fiche n° 01 - novembre 2015

Collection | Connaissances

Surcoude aux éditions du **Certu**



Nature en ville

Prendre en compte les milieux humides dans l'aménagement Le cas des ÉcoQuartiers

Cette fiche a vocation à mieux appréhender et intégrer les milieux humides dans le processus d'une opération d'aménagement. Elle s'appuie sur des retours d'expériences de visites de sites et d'analyses de dossiers ÉcoQuartiers

Prendre en compte les milieux humides dans l'aménagement urbain répond à des besoins multiples : satisfaire une population en attente de nature, préserver la biodiversité, protéger des inondations, améliorer la qualité de l'eau. S'engager dans cette démarche, c'est entrer de plein pied dans l'urbanisme de demain, s'attacher à valoriser les richesses naturelles et à faire respirer son territoire.

En application de ces principes, la présente fiche sensibilise les collectivités, les maîtres d'ouvrages et les aménageurs, auxquels elle est destinée, à l'intérêt d'intégrer les milieux humides dans les projets d'aménagement. Elle donne plus spécifiquement des repères pour prendre en compte ces milieux dans les ÉcoQuartiers.

La préservation, la valorisation ou la création de milieux humides dans les projets d'ÉcoQuartiers répondent à des impératifs écologiques et à des défis urbains spécifiques. Après une présentation de ces enjeux, le document s'oriente vers une description des aménagements possibles suivant des objectifs multiples : amélioration du cadre de vie, préservation de la biodiversité, gestion des eaux pluviales, prévention des inondations. La présente fiche ne traite pas des questions de santé.

Une bonne intégration des milieux humides dans l'aménagement d'un ÉcoQuartier passe par une prise en compte des spécificités de ces milieux à chaque étape du projet. La fiche présente ainsi des retours d'expériences sur la manière dont peut être assurée cette insertion dans le études préalables, la conception, les travaux et l'entretien du site.

La présente fiche contribue directement au respect de la charte ÉcoQuartier. Elle s'inscrit également dans la Stratégie Nationale « Nature en ville » et dans le plan national d'actions en faveur des milieux humides.



Fiche n° 02 - juillet 2017

Collection | Connaissances